

CHIFFRAGE RAPIDE D'UN PROJET DE BATIMENT NEUF - Présentiel

Cette formation développe les principales méthodes de chiffrage prévisionnel de Tous Corps d'État (TCE) d'une opération de construction d'un bâtiment neuf.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les principales méthodes d'un chiffrage rapide d'un projet de bâtiment neuf

Public Concerné

- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études.
- Chefs de projets de la maîtrise d'oeuvre et de la maîtrise d'ouvrage chargés de l'estimation d'un projet de bâtiment TCE en neuf.

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Les données nécessaires au chiffrage d'un projet de bâtiment neuf

- Index et indices de prix
- Surfaces de référence
- Ratios surfaciques architecturaux
- Ratios surfaciques techniques
- Normes et certifications
- CCAP
- CCTP
- Découpage du bâtiment
- Planning travaux GO
- Planning travaux TCE
- Coefficient d'adaptation (Ka)

Données gros-oeuvre

- Ratios gros-oeuvre représentatifs
- Travaux préparatoires et travaux d'adaptation au terrain
- Suggestions d'infrastructures
- Travaux de terrassement
- Choix du type de fondations en fonction de l'étude de sol
- Traitement des façades
- Calcul du délai prévisible de réalisation du gros-oeuvre
- Calculs nécessaires à l'élaboration du prix du gros-oeuvre

Données venant des autres corps d'état nécessaires au chiffrage rapide d'un projet de bâtiment neuf

- Travaux de doublage de cloisons et d'isolation
- Travaux de charpente, de couverture et d'étanchéité
- Travaux de menuiseries extérieures et intérieures, fermetures et occultations
- Travaux de plomberie sanitaire, chauffage et Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)
- Travaux d'électricité : courants forts et courants faibles
- Travaux d'ascenseurs et d'élévateurs
- Travaux de revêtement de sol
- Travaux de peintures et finitions murales intérieures
- Travaux extérieurs (Voiries et Réseaux Divers (VRD), espaces verts)

Établir la récapitulation du prix des différents travaux

- Ratios de contrôle significatifs
- Répartition par unités de calcul
- Planning prévisionnel TCE

Études de cas d'application

- Utilisation de feuilles de calcul pour la réalisation des études de cas :
- Parking aérien
- Ensemble de logements

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit un apport de méthodologies par pédagogie active et la pratique en sous-groupes d'études de projets de bâtiments tous corps d'état (TCE) : études de cas d'application d'un ensemble de logements et d'un parking aérien.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur BTP

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com